



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

sainte.croix@ville.sainte-croix.qc.ca

Extrait du livre des délibérations de la municipalité de Sainte-Croix, d'une résolution adoptée par les membres du conseil de ladite municipalité, lors de la séance ordinaire tenue le sixième jour du mois de mars en l'an deux mille dix-huit.

RÉSOLUTION # 086-2018

VARIA

LA JONCTION POUR ELLE INC.

CAMPAGNE « MUNICIPALITÉ ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de proclamer la municipalité de Sainte-Croix alliée contre la violence conjugale.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

France Dubuc
France Dubuc

Directrice générale et secrétaire-trésorière

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

18-03-18